



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD DE DÉROGATIONS MINEURES

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 11, rue Principale Sud, à Sutton, le **7 octobre 2019**, à 19h30, une séance au cours de laquelle il statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes:

1.	Numéro de cadastre :	5 095 734 du cadastre du Québec
2019-90051	Numéro d'immeuble :	436, chemin Jordan
	Nature et effet de la demande :	La demande vise à autoriser qu'une habitation unifamiliale isolée soit implantée à 195 mètres de la ligne avant alors qu'un maximum de 100 mètres est exigé à la grille des spécifications A-07 du <i>Règlement de zonage numéro 115-2</i> .
2.	Numéro de cadastre :	5 096 117 du cadastre du Québec
2019-90067	Numéro d'immeuble :	Chemin des Montagnes-Vertes
	Nature et effet de la demande :	La demande vise à autoriser qu'une habitation unifamiliale isolée et l'aire d'implantation n'ait aucun dégagement avec une zone de pentes fortes, malgré une distance minimale requise de 20 mètres (article 4.3 du chapitre 10) et que la construction principale n'ait aucun dégagement avec une zone de pentes fortes, malgré une distance minimale requise de 10 mètres (article 6.4 du chapitre 8), le tout contrairement au <i>Règlement de zonage numéro 115-2</i> .

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **17^e** jour du mois **de septembre** de l'an **2019**.

Louis Pilon, *M.Sc., M. Éd., DESSAP*
Greffier par intérim